

SÉANCE ORDINAIRE DU 29 AOÛT 2023

- 1 - Approbation du compte-rendu du – 27/06/2023
- 2 - Retrait délibération n°2023/39 (concerne l'AF)
- 3 - Chasse : Renouvellement bail de chasse par gré à gré
- 4 - Tarifs communaux : révision
- 5 - Forêt : - Bilans financiers forestiers 2022
 - Révision de l'aménagement forestier communal
 - Plan de rebond : devis
- 6 - SMEAS : Rapport d'activité 2022
- 7 - SDEA : Rapport annuel 2022
- 8 - SMICTOM : Rapport annuel 2022
- 9 - R-GDS Rapport annuel 2022
- 10 - Église Saint Martin : Devis
- 11 - École maternelle : Devis
- 12 - Travaux routiers
- 13 - Divers

Secrétaire de séance : Anny SUR-RIEGEL

Membres présents : Denis SCHULTZ, Anny SUR-RIEGEL, Pierre SCHNEIDER, Agnès BERGE, Benoît ANDRES, Maurice WEIBEL, Fabienne TUSSING, Gwendoline HURSTEL, Bruno KIENNERT, Cécile GARBACIAK, Pascal GOERGER, Amandine KALCK, Christophe JACOB, Valentine HARLEPP.

Membres excusés :

Martine WALTER, excusée avec procuration à Pascal GOERGER

Point de l'ordre du jour N° 1.

Objet : Approbation du compte-rendu du : - 27 juin 2023

Le procès-verbal est adopté à l'**unanimité**.

Adopté à l'unanimité

Point de l'ordre du jour N°2

Objet : - Retrait délibération n° 2023/39

Lors de la séance de conseil municipal du 27 juin 2023, la délibération n°2023/39 concernant l'affectation du produit de la location de la chasse communale dont Sand est propriétaire sur le ban de la commune de Benfeld à été prise.

Après vérification, il s'avère que c'est l'Association Foncière de Sand qui est propriétaire de cette surface chassable, et qu'il revient à celle-ci de délibérer.

Par conséquent, M. le Maire invite le conseil municipal,

- à retirer la délibération n°2023/39 du 27 juin 2023

Adopté à l'unanimité

Point de l'ordre du jour N°3

Objet : - Chasse : Procès-verbal relatif à l'affectation de la chasse

M. le Maire rappelle au conseil municipal qu'en application de l'article L 429-13 du Code de l'environnement, les propriétaires des fonds situés sur le territoire communal de la chasse ont été consultés par écrit, avec un délai de réponse fixé au 15 Août 2023 en vue de l'affectation du produit de la location de la chasse pour la période du 2 février 2024 au 1^{er} février 2033.

Les propriétaires ont été informés que :

- La décision d'abandon doit être prise expressément et à la majorité des deux tiers des propriétaires représentant les deux tiers des surfaces chassables ;
- Le produit de la location est destiné à la couverture des cotisations obligatoires pour les propriétaires des assurances accident agricole
- Si la majorité requise n'est pas atteinte, le produit est reversé aux propriétaires.

Les résultats de la consultation sont les suivants :

▪ Nombre de propriétaires concernés :	378
▪ Surface totale des terrains concernés :	524 ha 36 a 0 CA
▪ Nombre de propriétaires ayant décidé l'abandon :	266
▪ Surface globale appartenant à ces propriétaires :	444 ha 96 a 89 ca

En conséquence, le conseil municipal constate que la majorité requise est atteinte pour l'abandon du produit de la chasse à la commune.

Adopté à l'unanimité

Point de l'ordre du jour N°4

Objet : - Tarifs communaux : révision

Annule et remplace la délibération du 24 septembre 2020 N°2020/55

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DÉCIDE DE FIXER les tarifs communaux suivants à compter de ce jour :

- Droit de stationnement pour commerçant régulier	250 €/ le trimestre
- Droit de stationnement pour commerçant occasionnel	30 €/ la 1/2 journée
- Droit de stationnement pour commerçant occasionnel	50 €/ la journée
- Concession de cimetière pour une durée de 30 ans pour une tombe simple de 2 mètres	150 €
- Concession de cimetière pour une durée de 15 ans pour une tombe simple de 2 mètres	90 €
- Concession de cimetière pour une durée de 30 ans pour une tombe double de 4 mètres	300 €
- Concession de cimetière pour une durée de 15 ans pour une tombe double de 4 mètres	180 €
- Concession de columbarium case provisoire 1 à 6 mois	50 €
- Concession de columbarium case commune 1 à 5 ans	0 €
- Concession de columbarium 1 case pour 15 ans	500 €

- Concession de columbarium 1 case pour 30 ans	800 €
- Ouverture du columbarium	50 €
- Ouverture du columbarium d'une case provisoire ou commune	50 €
- Inscription Bronze	Facturation par l'entreprise habilitée par la commune
- Jardin du Souvenir droit de dispersion	50 €
- Jardin du Souvenir droit d'enfouissement	50 €
- Location du CPI Petite salle pour les syndicats de propriétaires ou à d'autres organismes privés, la demie-journée été	40
- Location du CPI Petite salle pour les syndicats de propriétaires ou à d'autres organismes privés, la demie-journée hiver (en raison du chauffage)	60 €
- Location du CPI Petite salle pour les syndicats de propriétaires ou à d'autres organismes privés, la journée été	80 €
- Location du CPI Petite salle pour les syndicats de propriétaires ou à d'autres organismes privés, la journée hiver (en raison du chauffage)	120 €
- Location du CPI Grande salle pour les syndicats de propriétaires ou à d'autres organismes privés, la demie-journée été	50 €
- Location du CPI Grande salle pour les syndicats de propriétaires ou à d'autres organismes privés, la demie-journée hiver (en raison du chauffage)	70 €
- Location du CPI Grande salle pour les syndicats de propriétaires ou à d'autres organismes privés, la journée été	100 €
- Location du CPI Grande salle pour les syndicats de propriétaires ou à d'autres organismes privés, la journée hiver (en raison du chauffage)	140 €
- Location du CPI Grande salle pour les associations, pour l'année sans les vacances scolaires en fonction du nombre d'heures	500 €
- Location de la Salle Multifonctions Petite salle pour les syndicats de propriétaires ou à d'autres organismes privés, la demie-journée été	40 €
- Location de la Salle Multifonctions Petite salle pour les syndicats de propriétaires ou à d'autres organismes privés, la demie-journée hiver (en raison du chauffage)	60 €
- Location de la Salle Multifonctions Petite salle pour les syndicats de propriétaires ou à d'autres organismes privés, la journée été	80 €
- Location de la Salle Multifonctions Petite salle pour les syndicats de propriétaires ou à d'autres organismes privés, la journée hiver (en raison du chauffage)	120 €
- Location de la Salle Multifonctions Grande salle pour les associations hors village :	
* avec douche :	
- coût horaire	21 €
- forfait 4 h	84 €

	- forfait 8 h	168 €
* sans douche :		
	- coût horaire	15 €
	- forfait 4 h	60 €
	- forfait 8 h	120 €
+ en hiver relevé des compteurs		
- Location de la Salle Multifonctions Grande salle pour les associations de passage :		
* avec douche :		
	- coût horaire	26 €
	- forfait 4 h	104 €
	- forfait 8 h	208 €
* sans douche :		
	- coût horaire	20 €
	- forfait 4 h	80 €
	- forfait 8 h	160 €
+ en hiver relevé des compteurs		
- Location de la Salle Multifonctions Grande salle pour les associations du village :		
* avec douche :		
	- coût horaire	17 €
	- forfait 4 h	68 €
	- forfait 8 h	136 €
* sans douche :		
	- coût horaire	11 €
	- forfait 4 h	44 €
	- forfait 8 h	88 €
+ en hiver relevé des compteurs		
- Frais de main d'œuvre pour le passage de convoi exceptionnel		150 €

Adopté à l'unanimité

Point de l'ordre du jour N°5

Objet : Forêt : - Bilans financiers forestiers 2022

M. le Maire donne lecture au conseil municipal du rapport financier forestier 2022 reçu par l'Office National des Forêts, tel que suit :

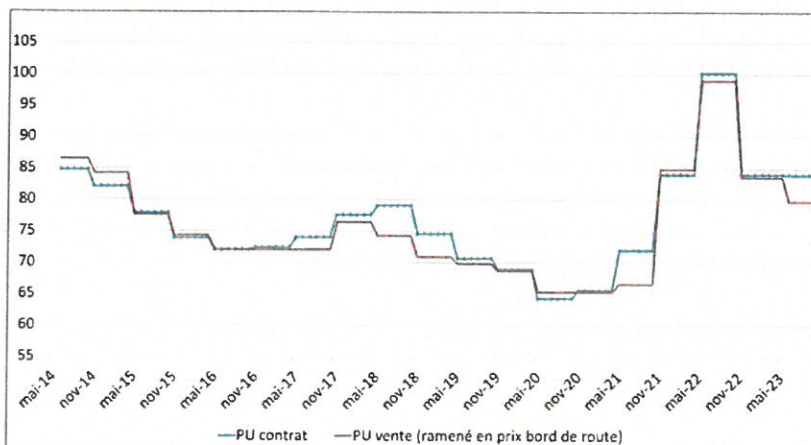


SITUATION DU RÉSINEUX SUR LE MASSIF VOSGIEN

Après une chute des prix et des commandes sur le marché du sciage résineux, le début d'année 2023 s'annonçait encore plus difficile que ne l'aura été cette fin d'année.

Contre toute attente, les scieurs ont vu leurs commandes reflourir dès le printemps ce qui a permis d'assurer une reprise de l'activité. Celle-ci a permis de mettre fin aux périodes de chômage partiel pour un certain nombre de scieurs sur le massif.

Malheureusement cette légère embellie aura été de courte durée. Avec la baisse de la demande mondiale, la concurrence des scieurs étrangers (allemands, belges) oblige les scieurs français à baisser leur prix pour préserver leur part de marché. Cette tendance s'est fait ressentir dans les ventes de printemps du massif vosgien avec une baisse des prix et du nombre d'offres.



Évolution du prix du sapin-épicéa sur le massif vosgien en €/m³ lors des ventes sur pied en bloc (trait rouge) et dans les contrats d'approvisionnement de bois façonnés sous écorce bord de route (trait bleu).

Une situation sanitaire de plus en plus critique

Les mois pluvieux du début du printemps ont permis d'atténuer le dépérissement sur le sapin. Mais depuis deux mois, les températures estivales cumulées à une absence de précipitations mettent à mal les peuplements de sapin les plus vulnérables. Tout comme pour les résineux blancs, le douglas commence lui aussi à montrer des signes de dépérissements dans les secteurs les plus sensibles (sol superficiel, réserve en eau limitée). Une bascule a eu lieu dans les produits exploités, aujourd'hui, une grande partie des sapins et épicéas récoltés est issue de coupes sanitaires.

Cette évolution rapide dans le mix des produits prélevés nous oblige à limiter l'offre de bois frais sur le marché dans une période où les prix et la demande se tassent. Nous estimons que pour le moment le rythme de dépérissement sur le massif vosgien est de l'ordre de 1 800 m³/jour de résineux blanc. Il correspond à un scénario de crise sérieuse mais plus modérée qu'en Franche-Comté.

Le douglas, marché devenu atone

Après avoir battu des records de prix en 2021 puis 2022, l'été 2022 marque un arrêt brutal et inattendu de la demande en douglas combiné à une baisse des prix. Ce bois, souvent utilisé pour des usages extérieurs (bardage, lame de terrasse) a été très largement consommé dans l'ère post Covid en Europe et en Amérique du Nord. Depuis, les débouchés se font rares et la demande est devenue presque inexistante. Sans grande perspective de reprise sur le second semestre, le marché du douglas continuera à connaître des mois difficiles.

Inonder le marché avec un volume conséquent de bois frais rendrait la commercialisation du sapin dépérisant extrêmement complexe, voire impossible. En limitant cette offre, l'intérêt pour chaque propriétaire est de pouvoir valoriser au mieux un maximum de bois dépérisant.

Quelles perspectives pour la rentrée ?

Les terribles incendies qui frappent le Canada forcent certaines usines nord-américaines à stopper leurs activités. Cette diminution de production pourrait avoir des répercussions favorables aux scieurs européens.

Plus localement, en France, le secteur du bâtiment est touché par la difficulté des investisseurs à accéder au crédit immobilier ainsi qu'à une très nette augmentation du prix des matériaux de construction. Le nombre de dépôt de permis ou de mises en chantier pour de nouvelles constructions (individuelles ou collectives) est en constante baisse depuis l'été dernier. Il apparaît d'ores et déjà que le marché résineux ne bénéficiera pas d'une conjoncture économique favorable et que les incertitudes quant à son dynamisme sont fortes.



Mission bois et services
Direction territoriale ONF Grand Est
David Hacquard - david.hacquard@onf.fr

Forêt Communale de SAND
Activité 2013 - 2022
 Superficie : 81,22 ha



L_a - COMMERCIALISATION

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Moyenne
Bois façonnés	228	52	40	28	16	30	58	125	32	162	77
Bois non façonnés	163	174	90	241	336	200	139	142	327	328	214
total m3	391	226	130	269	352	230	197	268	359	490	291
Volume à l'hectare	4,93	2,85	1,64	3,39	4,43	2,90	2,48	3,32	4,45	6,08	3,6

L_b - RECETTES ET DEPENSES D'EXPLOITATION

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Moyenne
Recettes bois façonnés	11 191	3 595	3 035	3 438	1 095	3 256	4 801	9 364	2 250	20 030	6 206
Recettes bois sur pied	7 990	9 900	4 750	7 860	12 067	9 068	4 860	2 140	8 275	8 755	7 567
total recettes*	19 181	13 495	7 785	11 298	13 162	12 324	9 661	11 504	10 525	28 785	13 772
<i>prix de vente mo</i>	<i>49,06</i>	<i>59,71</i>	<i>59,88</i>	<i>42,00</i>	<i>37,39</i>	<i>53,56</i>	<i>49,08</i>	<i>43,00</i>	<i>29,35</i>	<i>58,76</i>	<i>47,3</i>
<i>(dont bois façonnés)</i>	<i>(49,08)</i>	<i>(69,13)</i>	<i>(75,88)</i>	<i>(122,79)</i>	<i>(68,44)</i>	<i>(108,17)</i>	<i>(83,46)</i>	<i>(74,82)</i>	<i>(71,00)</i>	<i>(123,70)</i>	<i>80,6</i>
<i>(dont bois sur pied)</i>	<i>(49,02)</i>	<i>(56,90)</i>	<i>(52,78)</i>	<i>(32,61)</i>	<i>(25,91)</i>	<i>(45,34)</i>	<i>(34,89)</i>	<i>(15,03)</i>	<i>(25,31)</i>	<i>(26,70)</i>	<i>35,3</i>
Abattage et façonnage en régie com	1 860	3 037	3 824	4 390	3 775	2 297	4 395	353	2 984	3 632	Moyenne
Abattage et façonnage à l'entreprisé	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 055
Débardage et câblage	1 946	392	608	339	437	0	0	0	0	0	0
Honoraires sur assistance technique	629	323	0	0	0	0	0	0	0	0	372
Divers gestion de la main-d'œuvre**	159	265	347	330	346	167	363	261	442	330	186
Autres dépenses	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	301
total dépenses	4 594	4 017	4 779	5 059	4 557	2 463	4 758	613	3 426	4 873	0
Solde d'exploitation	14 587	9 478	3 006	6 239	8 605	9 861	4 903	10 891	7 099	23 913	3 914
coût unitaire (€/m3) :	20,15	77,25	119,48	180,67	284,84	81,84	82,72	4,90	108,12	30,09	9 858
											50,8

* les escomptes éventuellement consentis pour paiement comptant ont été déduits des recettes de bois façonnés
 ** correspond au total gestion main d'œuvre + collation CADA + équipements de protection (cf. bilan final colonne Exp)

Forêt Communale de SAND
Activité 2013 - 2022
 Superficie : 81,22 ha



II - TRAVAUX PATRIMONIAUX (total investissement et fonctionnement - € HT)

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Moyenne
Perimètre / parcellaire et divers	38	286	398	1 967	2 492	3 651	8 020	5 810	776	1 233	2 467
Sylviculture	2 173	3 109	2 086	2 473	3 291	3 163	960	1 858	4 791	2 320	2 622
Infrastructures	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Cynégétique - milieux remarquables	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Accueil du public	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Honoraires sur assistance technique	371	357	1 232	1 400	1 800	1 600	1 144	2 028	1 440	890	1 226
Divers gestion de la main d'œuvre*	155	250	195	333	364	495	706	326	824	323	397
Total général travaux	2 737	4 002	3 911	6 173	7 947	8 909	10 830	10 022	7 831	4 766	6 713
<i>total par hectare :</i>	<i>34</i>	<i>50</i>	<i>49</i>	<i>78</i>	<i>100</i>	<i>112</i>	<i>136</i>	<i>124</i>	<i>97</i>	<i>59</i>	<i>84</i>

* correspond au total gestion main d'œuvre + cotisation CMAA + équipements de protection (cf. bilan final colonne Non Exp)

III - BILAN FINAL

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Moyenne
RECETTES											
Recettes bois	19 181	13 495	7 785	11 298	13 162	12 324	9 661	11 504	10 525	28 785	13 772
Loc. chasse / pêche	1 161	1 161	998	985	1 007	998	998	998	998	998	1 030
Subventions					0	0	0	0	0	0	0
Concessions					0	0	0	0	0	0	0
Divers (indemnités, menus-produits)					0	0	0	0	0	0	0
Total général	20 342	14 656	8 783	12 283	14 169	13 322	10 659	12 502	11 523	29 784	14 802
<i>total par hectare :</i>	<i>256</i>	<i>185</i>	<i>111</i>	<i>155</i>	<i>178</i>	<i>168</i>	<i>134</i>	<i>155</i>	<i>143</i>	<i>370</i>	<i>185</i>
<i>* sur surfaces bénéficiant du régime forestier</i>											

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Moyenne
DEPENSES											
Exploitation	4 594	4 017	4 779	5 059	4 557	2 463	4 758	613	3 426	4 873	3 914
Travaux	2 737	4 002	3 911	6 173	7 947	8 909	10 830	10 022	7 831	4 766	6 713
Frais de garderie y compris 2 €/ha (595	1 321	1 553	895	1 204	1 247	751	749	1 577	1 086	1 098
Divers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total général	7 926	9 340	10 243	12 127	13 709	12 619	16 339	11 384	12 835	10 725	11 735
<i>total par hectare :</i>	<i>100</i>	<i>118</i>	<i>129</i>	<i>151</i>	<i>173</i>	<i>159</i>	<i>206</i>	<i>141</i>	<i>159</i>	<i>133</i>	<i>147</i>
SOLDE RECETTES - DEPENSES (€)	12 416	5 316	-1 460	156	460	703	-5 680	1 118	-1 312	19 059	3 078
<i>soit solde à l'hectare</i>	<i>156</i>	<i>67</i>	<i>-18</i>	<i>2</i>	<i>6</i>	<i>9</i>	<i>-72</i>	<i>14</i>	<i>-16</i>	<i>237</i>	<i>38</i>

Forêt Communale de SAND
BILAN ANNUEL 2022
 Superficie 80,53 ha



I - COMMERCIALISATION DE BOIS

A) Bois commercialisés durant l'exercice

	commercialisation (m3)
Bois façonnés	162
Bois non façonnés	328
total m3	490

Total en m3/ha : 6,08

B) Recettes et dépenses d'exploitation :

Recettes brutes (€ hors TVA)	réalisations	
Bois façonnés	20 030	prix de vente moyen (€/m3) 58,76
Bois non façonnés (vendus sur pied /fonds de coupes)	8 755	
total recettes*	28 785	
Dépenses d'exploitation (€ hors TVA)		
Abattage et façonnage en régie communale	3 632	coût unitaire (€/m3 vendu) 30,09
Abattage et façonnage à l'entreprise	0	
Débardage et câblage / transport sur parc dépôt	0	
Honoraires sur assistance technique	910	
Divers gestion de la main-d'œuvre (exp) **	330	
Autres dépenses	0	
total dépenses	4 873	
Solde d'exploitation	23 913	

* les escomptes éventuellement consentis pour paiement comptant ont été déduits des recettes de bois façonnés

** correspond au total gestion main d'œuvre + cotisation CAAA + équipements de protection (cf. bilan final colonne EXP)

II - TRAVAUX PATRIMONIAUX (total investissement et fonctionnement)

(€ hors TVA)	réalisations
Périmètre / parcellaire et divers	1 233
Sylviculture	2 320
Infrastructures	0
Cynégétique - milieux remarquables	0
Accueil du public	0
Honoraires sur assistance technique	890
Divers gestion de la main d'œuvre (NEXP)*	323
Total général travaux	4 766
total par ha :	59

* correspond au total gestion main d'œuvre + cotisation CAAA + équipements de protection (cf. bilan final colonne Non EXP)

III - BILAN FINAL

RECETTES		DEPENSES		EXP**	Non EXP	Total
Recettes bois	28 785	Travaux		3 632	3 553	7 185
Loc. chasse*/pêche	998	Honoraires ONF		910	890	1 800
Subventions	-	Gestion main-d'œuvre		242	237	479
		Cotisation CAAA		41	41	82
Concessions	-	Equipements de protection		47	46	92
Divers (indemnités, etc)	-	Frais de garderie + 2 €/ha (HT)				1 086
		Divers				-
Total général	29 784				Total général	10 725
total par hectare :	370				total par hectare :	133

* sur surfaces bénéficiant du régime forestier

** déduits des recettes dans le calcul des frais de garderie

SOLDE :	19 059 € soit : 237 €/ha
----------------	---------------------------------

Point de l'ordre du jour N°5

Objet : Forêt : Révision de l'aménagement forestier communal

M. le Maire informe le conseil municipal que conformément à l'article L.212-1 du code forestier, notre forêt communale est gérée selon un document d'aménagement approuvé. Ce document, cadré par les orientations nationales d'aménagement et de gestion (ONAG) et le schéma régional d'aménagement (SRA), planifie la gestion des forêts publiques en fonction de leurs enjeux : production de bois, biodiversité, besoins sociaux et risques naturels.

L'Office National des Forêts nous informe que l'aménagement de notre forêt communale arrive à échéance en 2026.

La démarche de révision d'un aménagement est un travail d'équipe, dans lequel s'investissent les personnels de l'unité territoriale de Sélestat et du service forêt de l'agence de Schirmeck. Elle s'échelonne sur plusieurs années, selon le programme suivant :

- 2023 : étude de l'enveloppe foncière de la forêt et instruction des éventuels projets fonciers ;
- 2024 : description et inventaires de terrain par l'unité territoriale de Sélestat, permettant de caractériser les peuplements forestiers ;
- 2025 : analyse de la situation et données de terrain, concertations, définition des principes de gestion et du programme d'action, consultations réglementaires notamment du conseil municipal par Camille François, Cheffe de projet aménagement et Nicolas Valentin, Technicien forestier territorial ;
- 2026 : approbation par le Préfet ;
- 2027 : mise en œuvre du nouvel aménagement

Des réunions de concertation seront organisées avec notre équipe municipale pour recueillir nos attentes et discuter des choix de gestion.

Point de l'ordre du jour N°5

Objet : Forêt : Plan de rebond : devis

Suite à la validation du projet de plan de rebond sur la commune de SAND par la CEA, les travaux pourront être réalisés cet hiver.

M. Nicolas Valentin, Technicien forestier de l'unité territoriale de Sélestat, nous transmet 3 devis afin que le conseil municipal puisse choisir celui qui conviendra le mieux :

- L'Entreprise Kretz SAS de Osthouse pour un montant de : 9 296.20€ HT
- L'Entreprise EIRL Edel de Stotzheim pour un montant de : 9 773.98€ HT
- L'Entreprise ETAF Kieffer de Schaeffersheim pour un montant de : 9 305.20€ HT

Ce sont toutes des entreprises du secteur qui ont répondu à la consultation, les prix sont tous cohérents et il y a peu de différence de tarifs.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide le devis de l'Entreprise Kretz SAS pour un montant de : 9 226,20 € HT et autorise le Maire à signer le devis et engager les travaux.

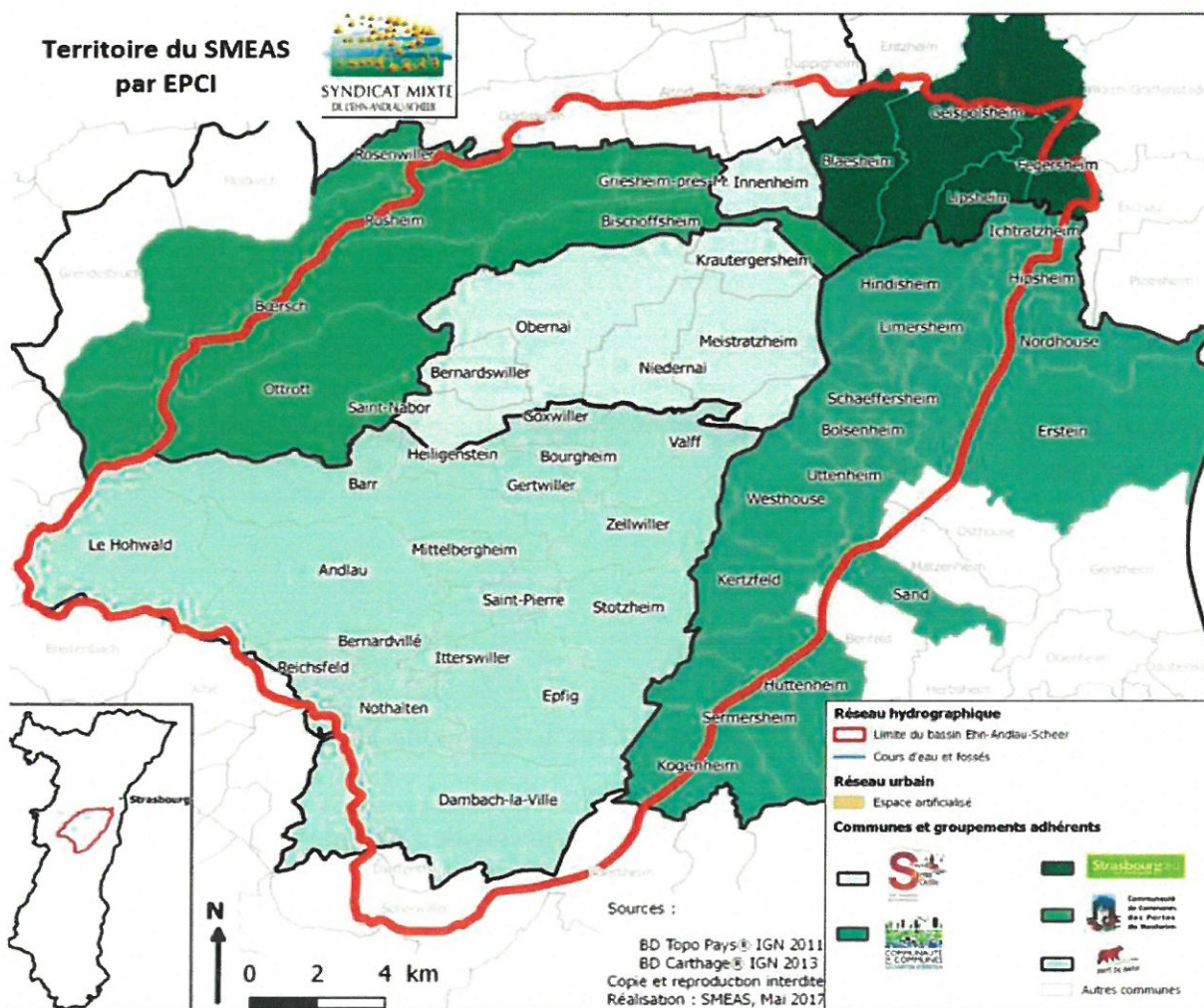
Quelques placeaux seront gardés qui seront plantés par le conseil des enfants comme évoqué lors de la réunion de présentation de ce projet.

Point de l'ordre du jour N°6

Objet : SMEAS : Rapport d'activité 2022

Le SMEAS est un syndicat de rivière créé le 26 mars 2001 (Syndicat Mixte de l'Ehn-Andlau-Scheer). Son territoire d'intervention épouse le périmètre d'un bassin hydrographique cohérent et ses missions sont conduites dans le cadre de la compétence de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (GEMAPI).

C'est un syndicat mixte fermé : ses membres sont exclusivement des Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre :



La population du bassin versant totalise 105 139 habitants, répartie dans 52 Communes établies majoritairement dans la zone du piémont vosgien et sur les terrasses du Ried.

► **La Communauté de communes du pays de Barr : 20 Communes :**

Andlau, Barr, Bernardvillé, Blienschwiller, Bourgheim, Dambach-la-Ville, Eichhoffen, Epfig, Gertwiller, Goxwiller, Heiligenstein, Le Hohwald, Itterswiller, Mittelbergheim, Nothalten, Reichsfeld, Saint-Pierre, Stotzheim, Valff, Zellwiller.

► **La Communauté de communes du canton d'Erstein : 15 Communes :**

Bolsenheim, Erstein, Hindisheim, Hipsheim, Huttenheim, Kertzfeld, Kogenheim, Ichtratzheim, Limersheim, Nordhouse, Sand, Sermersheim, Schaeffersheim, Uttenheim, Westhouse.

► **La Communauté de communes des portes de Rosheim : 7 Communes :**

Bischoffsheim, Boersch, Griesheim-près-Molsheim, Ottrott, Rosheim, Rosenwiller, Saint-Nabor.

► **La Communauté de communes du pays de Sainte-Odile : 6 Communes :**

Bernardswiller, Innenheim, Krautergersheim, Meistratzheim, Niedernai, Obernai.

► **L'Eurométropole de Strasbourg : 4 Communes :**

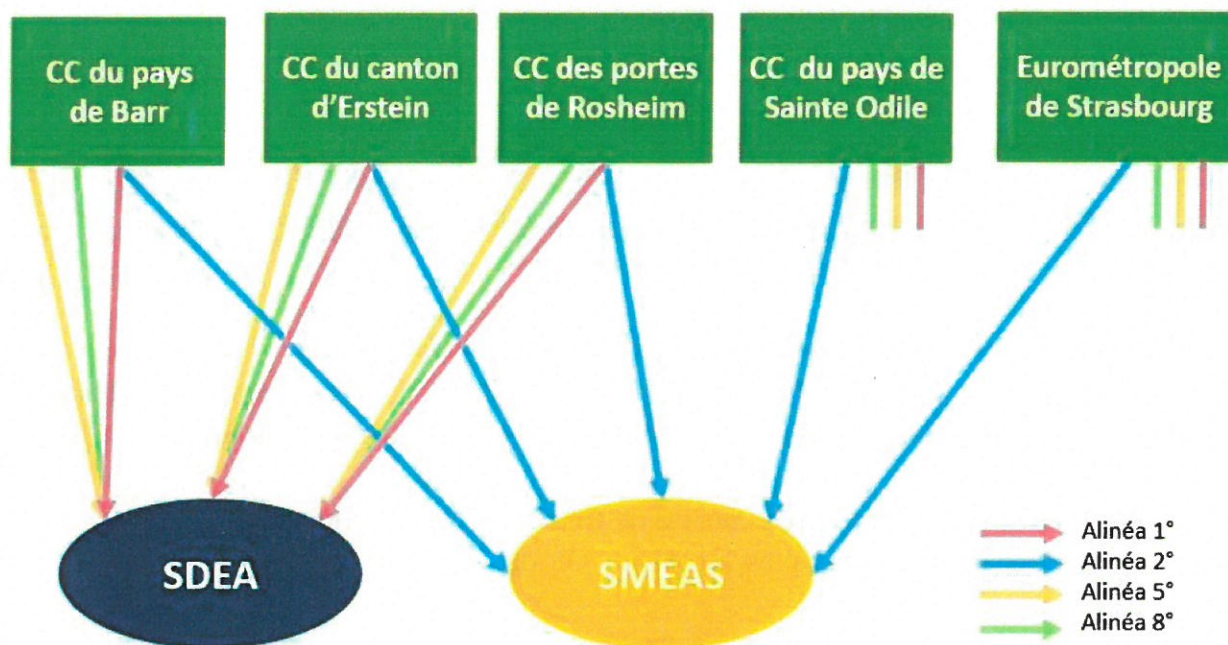
Blaesheim, Fegersheim, Geispolsheim, Lipsheim.

L'entrée en vigueur au 1er janvier 2018 de la nouvelle compétence de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (GEMAPI) dévolue aux EPCI à fiscalité propre, a conduit à une révision des statuts du SMEAS, validée par arrêté préfectoral publié le 13 septembre 2021.

Ainsi, la « Gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations » (GEMAPI) est une compétence partagée entre quatre maîtrises d'ouvrages distinctes sur le bassin versant de l'Ehn-Andlau-Scheer.

Le SMEAS exerce pour tous ses membres, par transfert de compétence, l'alinéa 2 de l'article L.211-7 du code de l'environnement.

Organisation de la compétence GEMAPI sur le territoire



- ↳ Alinéa 1 : L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction hydrographique
- ↳ Alinéa 2 : L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès
- ↳ Alinéa 5 : La défense contre les inondations
- ↳ Alinéa 8 : La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides

Ressources du Syndicat

Les ressources du Syndicat Mixte sont constituées par :

- Les contributions obligatoires des Établissements publics membres, définies au prorata d'une clef de répartition fixée en prenant en compte :
 - 50 % du mètre linéaire de cours d'eau,
 - 25 % de la population totale des Communes comprise dans le périmètre du SMEAS,
 - 25 % de la superficie du ban communal située dans le périmètre du SMEAS.
- Des aides de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse venant en soutien des actions mises en oeuvre.

LES INFORMATIONS FINANCIÈRES

Le budget pour l'exercice 2022 a été voté à hauteur de 836 648,76 euros équilibré en dépenses et recettes.

L'exécution budgétaire a été arrêtée à 432 173,69 € en dépenses et 490 663,57 € en recettes.

L'ensemble des résultats comptables se présente de la manière suivante :

	Résultat de clôture 2021 (€)	DÉPENSES 2022 (€)	RECETTES 2022 (€)	Résultat de clôture 2022 (€)
En section de fonctionnement				
Opérations réelles		341 056,43	405 738,00	
Opérations d'ordre		2 490,81	0,00	
Report de l'exercice N-1			24 671,04	
	24 671,04	343 547,24	430 409,04	86 861,80
En section d'investissement				
Opérations réelles		88 626,45	0,00	
Opérations d'ordre		0,00	2 490,81	
Report de l'exercice N-1			57 763,72	
	57 763,72	88 626,45	60 254,53	-28 371,92
TOTAL	82 434,76	432 173,69	490 663,57	58 489,88

Rapporté au nombre d'habitants, le montant moyen des contributions s'élève à 2.80 € / habitant.

LES INTERVENTIONS DU SYNDICAT EN 2022

► L'animation Rivière

L'animation rivière assurée par le Syndicat s'adresse à plusieurs publics :

- *Interventions auprès des usagers, propriétaires riverains, agents communaux et élus :*

L'objectif visé est d'accompagner les établissements membres et les communes dans leurs actions qui concourent au retour du bon état des cours d'eau, telles que :

- La planification et le suivi des travaux d'entretien des cours d'eau,
- L'assistance aux collectivités et riverains des cours d'eau pour l'établissement de déclaration de travaux en rivière,
- Le suivi des opérations de restauration / renaturation conduites par les établissements membres.

Ainsi, trois sites ont fait l'objet de travaux de restauration physique en 2022 concourant à retrouver un bon état écologique (diversification des écoulements) et/ou préserver les enjeux riverains (sécurisation de sentiers piéton, pistes cyclables et bâtis).

Le Syndicat étant identifié comme collectivité référente, son avis est régulièrement sollicité sur la qualité des cours d'eau, leur champ d'inondation ou pour l'accompagnement des projets de restauration.

- *Interventions auprès des jeunes et du grand public :*

Un programme d'animation est conduit à l'attention des scolaires et du grand public : sorties scolaires, visites guidées...

► La mise en oeuvre de l'entretien régulier des cours d'eau

Le plan pluriannuel d'entretien, établi pour une durée de 6 ans, a été déclaré d'intérêt général par publication de l'arrêté préfectoral le 13 août 2021.

Le programme d'intervention 2022 a concerné des chantiers dits « pluriannuels » pour la gestion des boisements de berge et des lits d'écoulements hors agglomérations, sur les tronçons suivants :

- La Scheer, secteur « aval » (de Uttenheim à Fegersheim) pour un linéaire de 16,2 km
- L'Ergelsenbach (de Meistratzheim à Geispolsheim) pour un linéaire de 12,9 km
- Le Neumattgraben (à Krautergersheim) pour un linéaire de 4,4 km
- Le Meistratzheimer Langgraben (à Meistratzheim) pour un linéaire de 2,6 km

Par ailleurs, des actions de surveillance et d'entretien sont régulièrement conduites au droit des ouvrages hydrauliques et dans les traversées d'agglomérations (enlèvement d'embâcles et de déchets, recépage des arbres et fauche ponctuelle).

Les berges fauchées mécaniquement représentent quant à elle, un linéaire de 25 km. Ces dernières sont localisées sur les secteurs à enjeux hydrauliques (fossés et canaux de délestage des crues, digues...).

► La mise en oeuvre de travaux d'aménagements des cours d'eau

Le Syndicat s'est doté pour la première fois d'une enveloppe financière en section d'investissement pour des intervention d'agencement et aménagement de terrain.

Le programme 2022, a concerné des chantiers permettant de répondre à des désordres constatés ou signalés :

- Travaux de consolidation / restauration de berge du Rosenmeer à Griesheim-près-Molsheim,
- Travaux de consolidation / restauration de berge de l'Ehn à Niedernai,
- Travaux de consolidation / restauration de berge de l'Ehn à Meistratzheim.

Le montant engagé en section d'investissement pour l'exécution de ces opérations s'établit à :
40 647,00 €

Plusieurs opérations d'aménagement de cours d'eau seront proposées en 2023, visant à :

- Résorber des dysfonctionnements divers...(érosion de berge) ;
- Développer des aménagements pour la résilience des cours d'eau face au changement climatique (diversifications des écoulements / restauration de zones humides) ;
- Restaurer des boisements de berges (plantations) ;
- Projet d'acquisitions foncières préalables aux opérations de restauration/renaturation.

Point de l'ordre du jour N°7

Objet : SDEA : Rapport annuel 2022



VOTRE PATRIMOINE

CARACTÉRISTIQUES DES OUVRAGES

Capacité de production

- Capacité journalière maxi : **16 680** m³/jour
- Volume prélevé journalier moyen : **3 061** m³/jour
- Taux de mobilisation jour moyen : **18** %
- Volume prélevé journalier de pointe : **3 491** m³/jour
- Taux de mobilisation jour de pointe : **21** %

- **4** puits
- **Aucune** source
- **3** réservoirs (capacité totale de stockage : 1 130 m³)
- **Aucune** station de traitement
- **4** unités de désinfection
- **151,542** km de conduites

Capacité de stockage

- Volume utile des réservoirs : **815** m³
- Autonomie réservoir en moyenne : **0,3** jour
- Autonomie réservoir en pointe : **6** h

Indicateurs de performance	2022
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (*)	115
Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (*)	100%



LA QUALITÉ DE VOTRE EAU

CHIFFRES CLES

Dureté de l'eau (°F) : Env. 28 à 32 selon l'UDI

Nitrates (mg/l) : Env. 9 à 25 selon l'UDI

CONTROLE REGLEMENTAIRE (ARS)

	2020	2021	2022
Taux de conformité microbiologique	100 %	100 %	100 %
Nombre de prélèvements analyses microbiologiques total	64	60	65
Nombre de prélèvements analyses microbiologiques non conformes	0	0	0
Taux de conformité physico-chimique	100 %	93,1 %	88,6 %
Nombre de prélèvements analyses physico-chimiques total	65	72	70
Nombre de prélèvements analyses physico-chimiques non conformes	0	5	8

Eau de très bonne qualité microbiologique, dure et moyennement nitrée.

Concernant les pesticides :

- ✓ **Sur les secteurs de Benfeld et Kogenheim**, des dépassements de la limite réglementaire ont été observés pour un métabolite (Métolachlore ESA) les 3 premiers trimestres de 2022.
En raison d'une évolution réglementaire, les eaux distribuées sont à nouveau conformes depuis septembre 2022. Le plan d'action de préservation des ressources face aux pollutions diffuses reste maintenu.
D'autres pesticides sont également présents à l'état de trace (Métolachlore NOA, Métolachlore OXA et l'Atrazine-déséthyl), à des concentrations inférieures aux limites de qualité.
- ✓ **Le secteur d'Erstein Sud** est alimenté en partie par l'eau du secteur de Benfeld et en partie par le secteur d'Erstein Nord.
Concernant les pesticides dans l'eau du secteur Erstein Nord, des dépassements des limites réglementaires ont été très occasionnellement observés pour un métabolite (Métolachlore NOA) sur les 3 premiers trimestres de 2022.
En raison d'une évolution réglementaire, les eaux distribuées sont 100% conformes depuis septembre 2022. Des actions préventives sont menées afin de sécuriser durablement la qualité des eaux distribuées.
D'autres pesticides sont également présents à l'état de trace (Métolachlore ESA, Métolachlore OXA et Chloridazone-désphenyl), à des concentrations inférieures aux limites de qualité.
- ✓ **Sur le secteur de Rossfeld**, certains pesticides sont présents à l'état de trace (Atrazine et Atrazine-déséthyl), à des concentrations inférieures aux limites de qualité.

Pour plus d'informations sur la qualité de l'eau, vous pouvez consulter la Synthèse annuelle de l'Agence Régionale de la Santé sur <http://www.sdea.fr/index.php/Usagers/L-eau-dans-la-commune.html>



VOS DONNÉES FINANCIÈRES

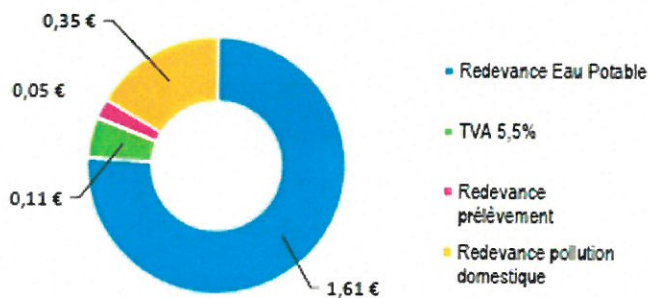
PRIX DE VOTRE EAU

Retrouvez ci-dessous les éléments constitutifs du prix de l'eau sur votre périmètre.

Prix de l'eau par m³ pour 120 m³ norme INSEE

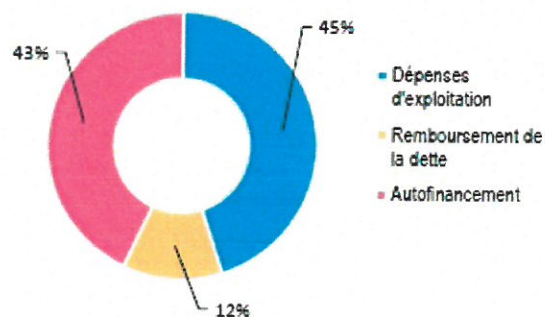
- Part fixe : 67,5 €/HT/an
- Part variable : 1,05 €/HT le m³
- Redevance eau potable du périmètre : 1,61 €/HT par m³ pour 120 m³
- Prix du service eau potable, redevances Agence de l'Eau et TVA comprises : 2,13 € TTC par m³ pour 120 m³

Prix de l'eau par m³ pour 120 m³



14 654 factures émises dans l'année

Affectation pour 100 € de recette



Evolution des tarifs de l'eau



ASSAINISSEMENT 2022

PERIMETRE DE BENFELD ET ENVIRONS



TERRITOIRE ALSACE CENTRALE

VOTRE PATRIMOINE

CARACTÉRISTIQUES DES OUVRAGES

- 1 station d'épuration
- 25 bassins d'orage
- 48 déversoirs d'orage
- 46 stations de pompage
- 110,27 km de réseaux communaux
- 21,66 km de réseaux intercommunaux
- 4 221 bouches d'égout

Benfeld - Ancienne

CAPACITE	
m ³ /jour	Equiv-hab
9 168	16 000

Indicateurs de performance	2020	2021	2022
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	90	90	106
Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	99 %	99 %	99 %

VOS DONNÉES FINANCIÈRES

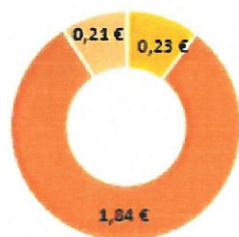
PRIX DE VOTRE ASSAINISSEMENT

Retrouvez ci-dessous les éléments constitutifs du prix de l'eau sur votre périmètre.

Prix de l'assainissement par m³ pour 120 m³ norme INSEE

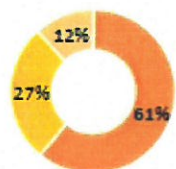
- Part fixe : 69,67 € HT/an
- Part variable : 1,26 € HT le m³
- Redevance assainissement du périmètre : 1,84 € HT par m³ pour 120 m³
- Prix du service assainissement, redevances Agence de l'Eau et TVA comprises : 2,28 € TTC par m³ pour 120 m³

Prix de l'assainissement par m³ pour 120 m³



- Redevance modernisation
- Redevance assainissement
- TVA 10%

Affectation pour 100 € de recette



- Dépenses d'exploitations
- Remboursement de la dette
- Autofinancement

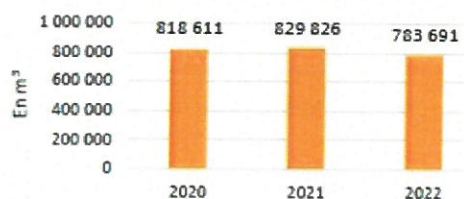
Evolution des tarifs de l'assainissement



Montant des investissements



Evolution des volumes assujettis à la redevance assainissement



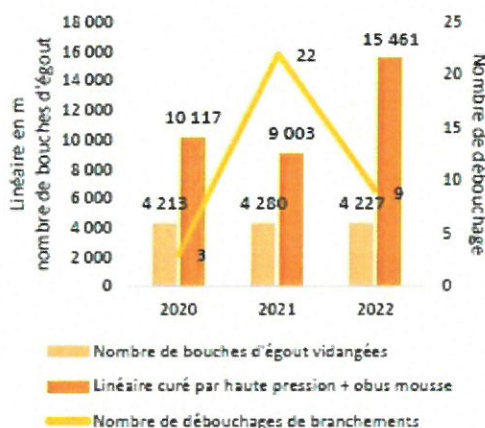
Les recettes du périmètre de Benfeld et Environs sont supérieures aux prévisions budgétaires du fait d'une reprise progressive des travaux de construction d'habitation ayant pour conséquence l'augmentation de participations de tiers et de la participation pour assainissement collectif. Néanmoins, la hausse du coût de l'énergie, des matières premières, ainsi que l'inflation, ont fortement impacté les dépenses d'exploitation avec un coût de + 30 % par rapport à 2021, faisant chuter l'autofinancement, - 74 % par rapport à l'an passé. La vente prochaine de biométhane permettra de compenser en partie cet écart en apportant une nouvelle source de revenu au périmètre. Les investissements concernant majoritairement la création de la nouvelle station d'épuration se poursuivent et les premiers acomptes de subventions liées à ces travaux ont été perçus pour un montant de 700 k€. Le remboursement de l'emprunt de 9,7 M€ a démarré, ayant pour impact de faire progresser la durée de désendettement du périmètre à 13 années.

Indicateurs financiers	2020	2021	2022
Durée d'extinction de la dette de la collectivité	0,5 an	9,2 ans	13,2 ans
Capital restant dû	479 050 €	10 033 436 €	9 551 337 €
Taux d'impayés sur factures d'eau de l'année précédente	3,47 %	2,66 %	2,64 %
Montant des abandons de créances	1 763 €	6 072 €	2 428 €
Taux de réclamations global	0,55 ‰	0,24 ‰	0,10 ‰

VOS RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT

TRAVAUX D'ENTRETIEN DE VOS RÉSEAUX

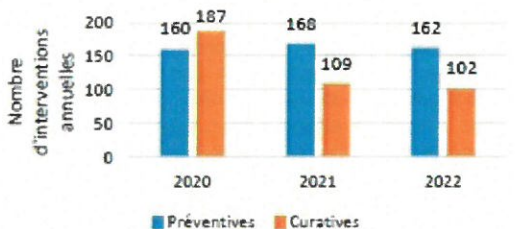
L'entretien des réseaux communaux et intercommunaux



CHIFFRES CLÉS

- > 30 tonnes de sables extraits du réseau
- > 15,46 km de réseaux curés
- > 11,72 % taux de curage
- > 75 nettoyages de stations de pompage
- > 4 227 bouches d'égout vidangées
- > 9 débouchages de branchements
- > 7 surverses équipées en autosurveillance

L'entretien et exploitation des stations de pompage



Renouvellement d'équipements sur stations de pompage



Indicateurs de performance	2020	2021	2022
Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers	0 %	0 %	0 %
Nombre de points de réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau	4	3	1
Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	100	100	30

Exploitation des réseaux et stations de pompage

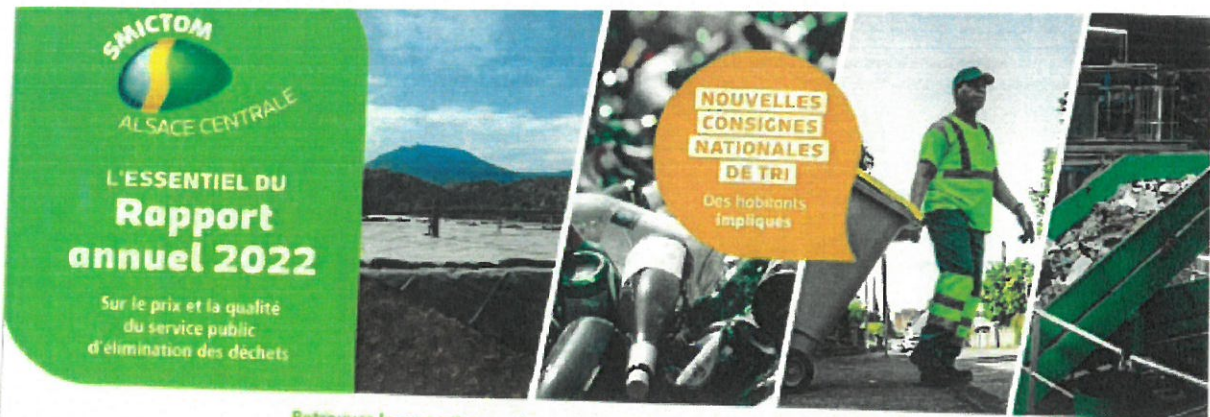
Le nombre d'interventions curatives sur les ouvrages de pompage d'eaux usées reste stable et maîtrisé par rapport à l'année 2021.

ZOOM SUR TRAVAUX EFFECTUÉS ET À VENIR

Les travaux de construction de la nouvelle station d'épuration se poursuivent. La nouvelle file de traitement de l'eau et la méthanisation ont été mises en service au mois de novembre 2022. L'ancienne station d'épuration a été démolie en décembre 2022 et en janvier 2023. Les aires de stockages des cultures BNI (silphie) et des boues sont construites à la place des ouvrages démolis. Après une mise en service de l'injection du biométhane au mois de mars 2023, le chantier devrait être achevé à la fin du premier semestre 2023.

Point de l'ordre du jour N°8

Objet : SMICTOM : Rapport annuel 2022



Retrouvez le rapport annuel complet sur smictom-alsacecentrale.fr, #rapportannuel22

Des fondations solides pour un avenir meilleur

L'année 2022 fut une année charnière marquée par des événements majeurs qui nous propulsent vers un avenir plus durable et plus responsable.

Tout d'abord, la fermeture du centre de stockage a mis fin à l'enfouissement des déchets en Alsace Centrale, concrétisant notre ambition de parvenir à 100% de valorisation. Nous nous engageons résolument sur la voie de l'économie circulaire, où chaque déchet trouve sa place dans une nouvelle filière, contribuant ainsi à préserver nos ressources précieuses.

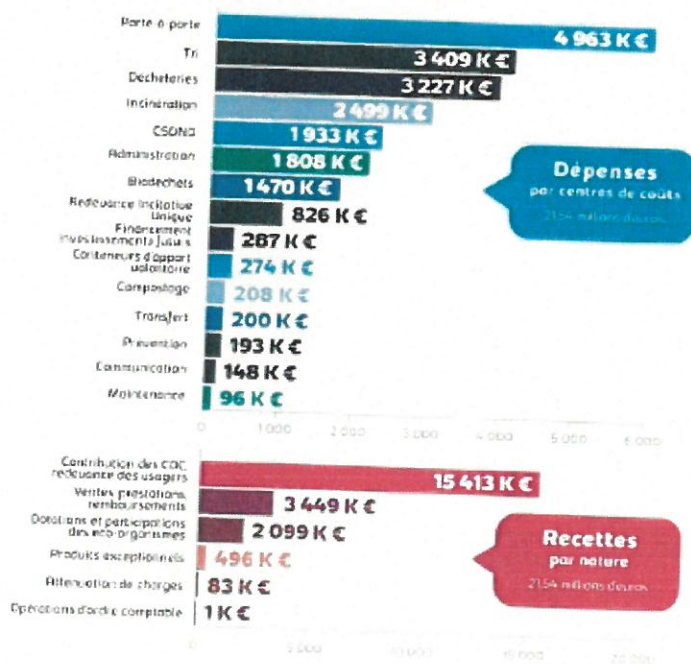
Dans cette même perspective, nous avons lancé d'importants travaux au centre de tri afin de garantir nos capacités de recyclage tout en favorisant le développement de nouvelles filières. Inauguré le 10 juin 2023, il est désormais en capacité de prendre en charge « tous les emballages et les papiers » conformément à la nouvelle consigne nationale.

Ces mutations structurelles exigent une réorganisation du service. Elles ont un impact sur la redevance, sur la collecte et sur les déchèteries. Nous mettons donc en place des adaptations à tous les niveaux de notre organisation, et nouons un dialogue constructif avec l'ensemble des parties prenantes : agents, élus, collectivités, bailleurs et surtout usagers. Enfin, nous avons formalisé notre stratégie de développement de l'économie circulaire en tirant parti à la fois de notre Plan Local de Prévention et de Gestion des Déchets (PLPDMA) existant, et de la nouvelle stratégie de décarbonation du syndicat. Cette démarche positive a été reconnue par l'attribution du label 3 étoiles « Territoire engagé en transition écologique » décerné par l'ADEME.

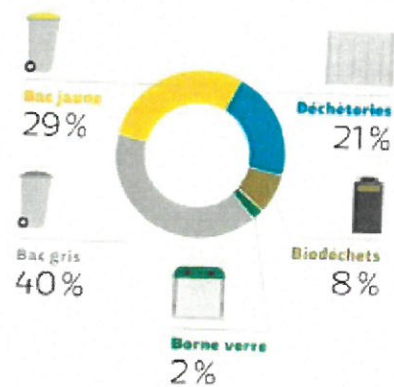
Ainsi, nous posons les fondations solides d'un avenir plus durable et résilient, où les déchets sont valorisés, où les ressources sont préservées et où notre planète est respectée.

Jean-Pierre PIELA, Président du SMICTOM d'Alsace Centrale

Le budget 2022



RÉPARTITION DES DÉPENSES



L'ANNÉE 2022 DU SMICTOM EN CHIFFRES

144 agents
au service de



130 857
habitants



PROMOTION DU ZÉRO DÉCHET
ET DU TRI



138 animations organisées et

14 722
personnes
sensibilisées



Collecte

65 257 t
de déchets collectés



soit 499 hg
/ habitant



soit - 8 %
de déchets
par rapport à 2021



COLLECTE DES
ORDURES MÉNAGÈRES
133 hg / an / hab.



COLLECTE DES
RECYCLABLES
100 hg / an / hab.



BIODÉCHETS
24 hg / an / hab.



DÉCHÈTERIES
242 hg / an / hab.



Traitement

90 % de valorisation (recyclage, méthanisation, incinération)

CENTRE DE TRI

78 % de tonnages valorisés



20 %
d'erreurs de tri
chez l'habitant



MÉTHANISATION

3 112 t

production d'énergie,
de chaleur et d'engrais



VALORISATION
ÉNERGÉTIQUE PAR
INCINÉRATION

20 609 t



ENFOUISSEMENT

6 158 t



dont 5 497 t
sur le site du CSDND

fermeture du CSDND
le 1^{er} octobre 2022

PLPDMA (Programme Local de Prévention)

LUTTE CONTRE LE
GASPILLAGE ALIMENTAIRE

33

structures engagées sur
le territoire

55 t

de biodéchets collectés



41 sites de compostage partagé et
3 535 personnes sensibilisées
au compostage et jardin naturel!

105

familles ont testé
les couches lavables



12 collèges engagés et
9 t de textiles, linge et chaussures
collectés lors du concours de collecte



CITEO climaxion

ALSAISE CENTRALE

ALSAISE CENTRALE

Le Défi Grand Est

Un beau métier pour la planète!

www.smictom-alsacecentrale.fr

TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

Objectif
ZÉRO DÉCHET

SMICTOM
ALSACE CENTRALE

Sand

Compte Rendu
d'Activité
2021-2022

R-GDS | Réseau
Gaz naturel
Strasbourg



Chiffres clés de l'exercice 2021-2022



7 962 m
de réseau



6 981,19 €
d'investissements



212 (-3)
clients



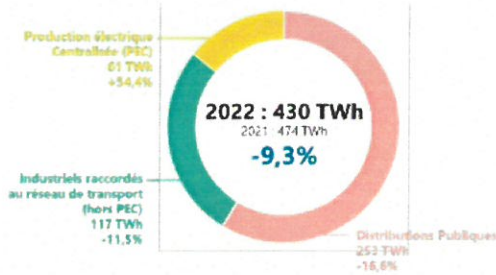
1 187,23 €
de redevance de
concessions / RODP



4 GWh
acheminés

Hiver 2022/2023 : une baisse historique de la consommation

Consommation brute de gaz en France en 2022 (vs 2021)



Sources : GRGgaz, Teréga, GRDF, ELD - Analyse : GRGgaz

- > Aucune coupure
- > Pas d'activation de dispositif de délestage
- > Indispensable à l'équilibre du système électrique

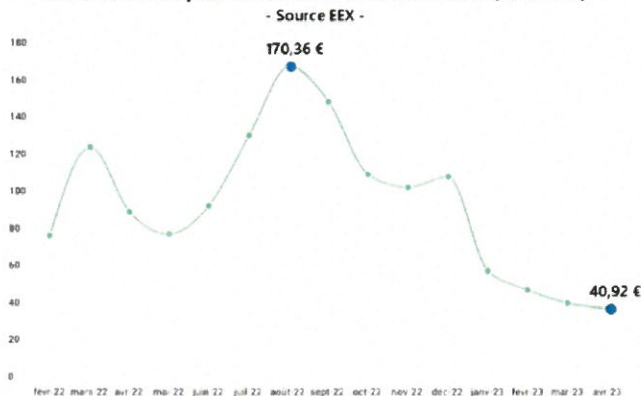
Plusieurs facteurs explicatifs

- > Climat doux
- > Optimisation de l'efficacité énergétique
- > Sobriété énergétique
- > Contraintes économiques (prix, disponibilités des matières premières,...)

Prix du gaz : où en sommes-nous ?

Depuis début 2023, le marché gazier se détend progressivement avec une tendance aux alentours des 50 €/MWh sur le marché de gros du gaz naturel (PEG).

Evolution du prix de l'index PEG mensuel (€/MWh)



> Anticiper pour économiser

L'impact sur votre facture de cette baisse des prix du gaz sur le marché de gros n'est pas nécessairement automatique. Cela dépend des conditions contractuelles qui vous lie à votre fournisseur d'énergies.

Aussi, au regard de cette tendance encourageante et en fonction de la date de souscription de votre contrat de fourniture, il peut-être l'occasion de vous réinterroger sur votre offre gaz, voire d'anticiper vos achats sur la prochaine période.

Compteurs communicants : où en sommes nous ?

- > Septembre 2022
Déploiement des concentrateurs en cours sur le territoire (environ 40% à ce stade)
- > Mai 2023
Démarrage de la pose des compteurs communicants dans le diffus
 - Pose de compteur pour la mise (ou remise) en service d'une installation
 - Remplacement de compteur vétuste dans le cadre de la vérification périodique
- > Été 2023
Démarrage de la campagne de pose des compteurs communicants
 - Test en cours



La remontée des données de consommation via un compteur communicant n'est pas garantie à ce stade. Une information sera transmise au client pour l'informer dès lors que son compteur bénéficiera de la relève quotidienne de son index

Gaz vert : où en sommes-nous ?



6
Sites de production



110 GWh
Capacités de production installée



10,4 millions
Equivalent litres fioul

Zoom sur la région Grand Est

- > 1^{ère} région française productrice de biométhane
- > 1^{ère} région française en nombre de projets

Une ambition régionale réaliste, corrélée au potentiel

- > **10%** de biométhane dans le réseau d'ici 2024
- > **25%** de biométhane dans le réseau d'ici 2030

Gaz vert : une sensibilisation indispensable du grand public !



LE CONSOMMATEUR DEVIENT PRODUCTEUR LOCAL DE GAZ VERT !

Les biodéchets collectés sont valorisés dans un site de méthanisation à proximité pour produire du gaz vert.

Une boucle vertueuse qui permet au grand public de se rendre compte concrètement que l'énergie gaz a de la ressource locale !

Point de l'ordre du jour N°10

Objet : Eglise Saint Martin : Devis

M. le Maire rappelle au conseil municipal la convention signée avec la Fondation du Patrimoine permettant de recevoir des dons pour financer les travaux de la restauration intérieure de l'Église. Une fois les travaux achevés, un solde excédentaire permet de financer encore :

- le nettoyage et traitement de l'orgue

▶ Devis de l'Entreprise Orgue Steve de Mutzig pour un montant de 3 470 € HT

- le décapage et lavage du sol

▶ Devis de l'Entreprise BP Entretien de Strasbourg pour un montant de 720 € HT

Ces devis ont été validés par la Fondation du Patrimoine, après discussion, le conseil municipal **valide** ces devis et autorise le Maire à les signer et faire engager les travaux.

Adopté à l'unanimité

Point de l'ordre du jour N°11

Objet : Ecole maternelle: devis

Constatant l'état de dégradation du portail de l'école maternelle et après plusieurs réparations, force est d'admettre que ce dernier est à changer.

Mme SUR-RIEGEL, adjointe au Maire s'est chargé de contacter plusieurs entreprises afin d'obtenir des devis qu'elle présente au conseil municipal :

▶ Société SEMAK Sarl d'Obenheim qui propose soit :

- une rénovation avec pose d'une tôle contre le portail existant pour un montant de 890€ HT

- fabrication et pose d'un nouveau portail pour un montant de 2 125 € HT

▶ SCHWEITZER SAS de Bindernheim qui propose :

- fabrication et pose d'un nouveau portail pour un montant de : 4 700 € HT

▶ FISCHER de Molsheim : pas intéressé

Après en avoir délibéré, le conseil municipal retient le devis de SEMAK SARL pour la fabrication et pose d'un nouveau portail pour un montant de 2 125 € HT et charge Mme SUR-RIEGEL des démarches administratives, et autorise le Maire à signer le devis de SEMAK et à engager les travaux.

Adopté à l'unanimité

Point de l'ordre du jour N°12

Objet : Travaux routiers

M. Pierre SCHNEIDER, adjoint au Maire, fait un point sur les travaux routiers à prévoir, suite à un état des lieux des rues du village avec M. le Maire.

- **Rue de BENFELD**

Il est prévu un gravillonnage entre la rue du moulin et le caniveau (devant la propriété SCHNEIDER)

Une demande auprès du SDEA est en cours, pour aménager le reste de la rue de Benfeld jusqu'à la rue du Schlittweg.

Nous attendons les devis des sociétés EUROVIA, VOGEL et COLAS

- **Traitement des nids de poule**

Un inventaire des nids de poule dans les rues du village est en cours.

Un traitement pour fermer ces trous sera fait fin 2023, début 2024 en fonction de la météo.

Nous attendons les devis des sociétés EUROVIA, VOGEL et COLAS

- **Traitement des fissures**

Un traitement pour fermer les fissures sera fait fin 2023, début 2024 en fonction de la météo.

Nous attendons les devis des sociétés EUROVIA, VOGEL et COLAS

Pour ces 2 derniers points, le conseil municipal, **donne** son accord pour le choix du mieux disant.

Point complémentaire concernant l'aire de jeux devant la salle multifonctions.

Un projet est à l'étude pour aménager l'aire de jeux en enlevant les cailloux et la mise en place d'un enrobé ou d'un sol stabilisé. La fosse de "l'araignée" devrait être mise en copeaux et 2 arbres y seront plantés.

Ce point sera mis à l'ordre du jour de la prochaine commission urbanisme après réception des devis des sociétés EUROVIA, VOGEL et COLAS

Point de l'ordre du jour N°13

Objet : Divers

- M. Bruno KIENNERT rappelle au conseil municipal le problème récurrent de stationnement impasse du Moulin. Il signale également la présence de déchets sur le trottoir. Pour des raisons de sécurité, il propose d'autoriser le stationnement que d'un seul côté de la rue.

M. le Maire préconise de marquer en jaune les emplacements de stationnement dangereux où gênant.

• Mme Amandine KALCK interroge Mme SUR RIEGEL concernant la mise en place de « Boîtes à livres ». Pour information, le principe d'une boîte à livre c'est quoi ?

« Des livres dans des boîtes, les boîtes dans les rues ; prends le livre, c'est gratuit. Rends-le, c'est gratuit aussi. Et si possible, ramènes-en un. C'est à cet échange qu'invitent les boîtes à livres »

En effet, Mme SUR-RIEGEL confirme le projet de mise en place de ces boîtes à plusieurs endroits dans le village et que leur confection est en cours.

• M. le Maire rappelle les dates suivantes :

- ▶ le 09 Septembre : chantier citoyen à la Chapelle St Materne à 9h
- ▶ le 10 Septembre : sortie commune avec nos amis de jumelage de Sand en pays de Bade
- ▶ du 18 Janvier au 17 Février 2024 : Campagne de recensement 2024

• La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au 04 Octobre à 20h

Le conseil municipal est clos à 21h45 .

Anny SUR-RIEGEL
Secrétaire de séance,



Denis SCHULTZ
Maire,

